

Communiqué de presse

Agriculture suisse

Léger recul des accidents mortels

Au cours de l'année écoulée, 25 accidents mortels ont été enregistrés dans l'agriculture. La comparaison avec les chiffres des années précédentes montre une réjouissante légère tendance à la baisse.

Moudon VD, 25.01.2022 – En 2021, le Service de Prévention des Accidents dans l'Agriculture (SPAA) et agriss ont recensé 25 accidents mortels liés à l'agriculture dans les médias et les rapports de police. Ce chiffre est inférieur à la moyenne des cas recensés de 2016 à 2020, avec une moyenne de près de 32 accidents mortels par an.

Nombreux accidents mortels liés aux véhicules et aux travaux forestiers

Six personnes ont perdu la vie à la suite d'un renversement de véhicule sur le terrain ou à la suite d'une sortie de route. Six autres personnes ont été frappées et blessées mortellement lors de travaux forestiers par des arbres ou des parties d'arbres tombés ou en mouvement.

Parmi les autres causes d'accidents qui ont été recensées, nous trouvons : chute dans une mélangeuse à fourrage (1), électrocution (1), asphyxie due aux gaz de fermentation de fourrage ou de lisier (3), chute de hauteur (1), chute d'objet (2), chute dans le terrain (1) ainsi qu'un accident dont la cause n'a pas pu être établie.

Tiers également concernés

Des tiers ont également perdu la vie dans un cadre agricole. Une personne a été renversée sur le trottoir par une machine agricole. Dans un accident de la route, un motard a été mortellement blessé. Une troisième personne a été tuée sur une pâture par un coup de sabot d'un cheval.

Collecte de données incomplète

Il n'y a pas d'obligation de déclaration pour les accidents agricoles et il n'est donc pas possible de fournir des informations statistiquement fiables. Toutefois, une comparaison entre les notifications reçues au cours de l'année écoulée et celles des années précédentes montre une légère tendance à la baisse.

Éléments clés de la prévention : ceinture de sécurité dans les véhicules et formation dans le domaine forestier

En janvier 2020, la campagne de sensibilisation « Déjà attaché ? » a été lancée en collaboration avec l'Union suisse des paysans. En 2022, la campagne va se concentrer sur la motivation à porter une ceinture de sécurité. A noter que nos cours de formation continue « Conduite en pente » et « As du volant », traitant de la conduite des véhicules agricoles dans des conditions particulières sont régulièrement proposés aux agriculteurs romands.

Parmi les autres priorités en matière de prévention, citons les formations de base et continue, ainsi que la transmission d'expertise aux personnes qui travaillent dans les forêts ou effectuent des travaux en hauteur.

Les services de conseil et de formation du SPAA en matière de prévention des accidents agricoles sont ouverts à toutes les exploitations et contribuent à réduire les risques au quotidien.

Personne de contact

Jean-Luc Jaton
Conseiller en sécurité
021 557 99 08
jeanluc.jaton@bul.ch

Cet article a été élaboré en collaboration avec agriss.

